

Admission des femmes

Le Bureau de Direction actuel n'a pu s'occuper, cette année, de la question de l'admission des femmes dans la Société. Mais il incombe à celui qui sera élu pour l'année courante de travailler à la réalisation de cette œuvre, car, comme il était dit dans le dernier rapport.

"S'il est une œuvre d'humanité et de philanthropie par excellence sur laquelle le Bureau de Direction désire attirer votre attention, c'est l'organisation d'une division spéciale, et d'un fonds particulier, pour assurer aux femmes une certaine somme destinée à couvrir les frais de maladie et de layettes. Combien de pauvres femmes perdent leur robuste santé dans ces maladies, faute des soins voulus, parce qu'elles n'ont pas les moyens de se procurer l'assistance d'un médecin, les remèdes ou les fortifiants dont elles ont absolument besoin, ou mêmes les services d'une garde-malade, dans les cas absolument graves ?

"Il y a là une grande œuvre philanthropique à accomplir, digne de l'attention de tous les cœurs généreux et charitables. Ce fonds de secours pour les femmes n'existe dans aucune institution, et il me semble que la Société Bienveillante St-Roch devrait tenir à honneur d'être la première dans l'accomplissement de cette œuvre de bienveillance et de charité par excellence.

"Quant à l'admission des femmes au bénéfice des indemnités pour les héritiers, elle ne comporte aucune difficulté, puisqu'il est établi par notre propre expérience que les décès ne sont pas plus fréquents chez les femmes que chez les hommes."

Le Bulletin

La publication du "Bulletin" a donné satisfaction à tous, et aujourd'hui la Société a acquis une importance et un développement tels, que les trésoriers du Bureau Principal ne peuvent suffire à la besogne, et la nécessité s'impose de prendre des employés qui puissent y consacrer entièrement leur temps et leur travail. Ce qui permettra au trésorier de publier mensuellement un état détaillé de la caisse générale.

Conclusions

En terminant, et tout en félicitant la Société du magnifique résultat atteint jusqu'à présent, le Bureau de Direction ne saurait mieux faire que d'engager tous les membres d'unir leurs efforts pour que les progrès déjà si encourageants de la Société s'accroissent de plus en plus.

Pour cela, que chacun se fasse un devoir de contribuer à l'œuvre, par une propagande active, et induise ses parents, ses amis à s'enrôler sous notre bannière qui porte fièrement une si noble devise : *Foi, Travail, Charité*, et que la Société a su mettre en pratique.

C'est devenu aujourd'hui une nécessité qui s'impose à tout homme, quelle que soit sa condition, de s'enrôler sous l'étendard d'une association de secours mutuels telle que celle de la Société Bienveillante Saint-Roch. L'industriel, le commerçant, le jeune homme comme l'homme rendu à l'âge mûr, le riche comme le pauvre, tous devraient se faire un devoir de s'enrôler, et ainsi parer aux revers de fortune.

Encore une fois, que les membres, chacun dans sa sphère d'action, fassent une propagande active, et non seulement ils auront promu les intérêts de la Société, mais ils auront fait une œuvre éminemment sociale, patriotique et religieuse.

Le tout humblement soumis,

Pour le Bureau de Direction,

JOS.-G. GINGRAS.

Secrétaire B. P.

Québec, 29 mars 1894.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Monsieur le Président,

MM. les délégués de la Société Bienveillante St-Roch.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les opérations financières de la Société pour l'exercice terminé le 28 février dernier.

Durant l'exercice qui vient de finir, les recettes et les déboursés de la Caisse générale ont été comme suit :

RECETTES

Balance en Caisse le 1er mars 1893	\$ 1,929 00
Bulletin	170 75
Règlements	55 00
Livrets	72 00
Insignes	133 20
Contributions pour maladie	1,818 58
Contributions pour décès d'épouses	335 20
Contributions pour décès de sociétaires	1,104 32
Certificats d'admissions	533 62
Intérêt	45 73
Divers	134 38
Total des recettes	\$ 4,402 66

Total.. \$ 6,331 66

DÉBOURSÉS

Organisation de succursales	\$ 224 64
Médecins-visiteurs	57 25
Allocation aux Secrétaire	40 00
Ameublement	113 50
Impressions	145 50
Allocations aux malades	138 00
Livres de comptabilité	185 18
Décès d'épouses	195 00
Décès de sociétaires	731 31
Bulletin	135 26
Certificats de membres	184 60
Chartes	127 75
Fournitures de succursales	534 40
Encadrement de chartes	26 40
Règlements	50 00
Postage	4 61
Annonces	31 75
Télégramme	65
Papeterie et emballage	2 30
Assurance	2 90
2 clefs	50
Etampe en caoutchouc	1 00
Ruban pour drapeau	60
Allocation aux auditeurs	10 00
Fête St-Jean-Baptiste, à Montréal	48 35
Frais de voyage	53 30
Fête du Travail, à Québec	8 50
Préparation de certificats, etc	4 00
Réparations aux meubles	3 50
Charretiers	48 00

Total des déboursés \$ 3,109 55

Par balance le 17 mars 1894

Total \$ 6,331 66

Excédant des recettes sur les déboursés \$1,293 11

Le tout humblement soumis,

JOS. COTÉ,

Trésorier général.

Québec, 17 mars 1894.

Examiné et trouvé correct.

JOS. SAVARD,

ALEX. PAQUET,

Auditeurs.

Québec, 27 mars 1894.